

## Adhésion 2027

Adhérer, c'est soutenir le CAUE dans ses missions de promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale. En adhérant au CAUE de Paris, vous recevrez toutes nos actualités en avant-première : invitation aux conférences, ateliers organisés par le CAUE de Paris...

Nom et prénom de l'**enfant** inscrit à l'École d'Architecture pour Enfants :

.....

Coordonnées du **parent adhérent** :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Nationalité : .....

Profession ou CSP : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Fait à ..... Le / / 2027  
Signature

## Tarifs et Conditions

J'adhère au CAUE de Paris pour l'année 2027 en qualité de :

- Particuliers : 10 euros
- Associations : 100 euros
- Structures et organismes partenaires (bailleurs, établissements publics et privés) : 500 €

Règlement par carte bancaire via Hello Asso, à l'ordre de CAUE de Paris.

Toute modification tarifaire du barème fera l'objet d'une décision en Conseil d'Administration.

L'agrément des nouveaux membres est soumis au Président, qui le notifie par courrier aux membres du Conseil d'Administration. Sans réponse dans les 15 jours suivant la notification, l'agrément est réputé accepté.

Ne peuvent prendre part aux travaux de l'Assemblée Générale que les adhérents de l'association, à jour de leur cotisation.